

CESSION-REPRISE ↩

Un 4^{ème} Forum pour donner vie à vos projets



Dans les locaux de la CMA à Nevers, le 23 novembre prochain de 13 h à 18 h, la CCI et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat organisent le 4^e Forum Création Reprise Transmission

Plus particulièrement destiné aux porteurs de projets, comme les chefs d'entreprises du commerce, de l'hôtellerie-tourisme ou de l'artisanat, ce 4^{ème} Forum se présente sous la forme d'un après-midi d'information consacré à la création, reprise, transmission d'entreprises. Il présente des Espaces Professionnels, où des experts proposeront aux visiteurs, des entretiens per-

sonnels et adaptés (CCI, CMA, avocats, notaires, experts-comptables, services fiscaux et sociaux, banques, conseillers en assurance, centres de gestion, Plateforme prêt d'honneur, FGIF, ADIE, Agence des Services à la Personne, INSEE, ...).

En même temps, il sera possible d'assister à une ou plusieurs des cinq mini-conférences consacrées aux thèmes d'actualité de la création-reprise-transmission.

Cette manifestation départementale est menée en partenariat avec les notaires de la Nièvre et les Agents Immobiliers adhérents du réseau Transcommerce - Transartisanat. Le programme détaillé est disponible à la CCI ou téléchargeable sur www.nievre.cci.fr.

● **Contact : Marie-Christine Dehors**
Tél. : 03 86 60 61 22
mc.dehors@nievre.cci.fr

Reprise : témoignage d'un parcours réussi

Réinvestir dans un commerce : un choix raisonné et accompagné

Il y a onze ans, Christiane et Jean-Michel Berthelier, Parisiens, achètent une maison de campagne à Prémery dans la Nièvre.

En 2004, alors qu'il vient de perdre son emploi, Jean-Michel décide une reconversion en se mettant à son compte. Avec son épouse, il reprend un bar-restaurant proche de Nevers, devenant Nivernais à part entière. Pour cette première installation, ils ont choisi d'être accompagnés par Gérard Belon, Agent immobilier à Nevers.

En août 2008, ils cèdent cette affaire et reprennent contact avec lui pour acquérir un magasin de Presse près de Nevers. Dès septembre, ils sont mis en relation avec Nadine Bourgeot qui souhaite céder son activité. L'affaire se conclut en mai dernier, après les différents échanges nécessaires à une telle opération.

Aujourd'hui, Christiane et Jean-Michel apprécient cette nouvelle activité et se sont



Christiane et Jean-Michel Berthelier.

intégrés avec bonheur dans un quartier très vivant de Fourchambault : "Passer par un professionnel rassure car il connaît bien les affaires et s'avère précieux dans l'accompagnement financier".

Installé à Nevers depuis 40 ans, Gérard Belon témoigne "Le coup de foudre ne suffit pas. Acheter un fonds de commerce nécessite l'analyse de tous les éléments constituant le fonds ainsi que l'environnement commercial et le contexte dans lequel il est exploité".

à savoir ...

Une agence de la CRAM à Nevers

À partir du 23 octobre 2009, la CRAM Bourgogne et Franche-Comté vous accueille dans ses nouveaux locaux à Nevers, au 41 boulevard du Pré Plantin / Parc du Champ de la Chaîne. L'agence est ouverte du lundi au vendredi sur rendez-vous avec un accueil libre le jeudi de 9 heures à 16 heures.

● **Pour prendre rendez-vous, il suffit de téléphoner au 08 2110 2110 (0,09 €/minute)**

Le Médiateur, ou comment vous aider à résoudre vos problèmes avec les administrations



Au service des particuliers, mais aussi des entreprises, le Médiateur est une personne qualifiée, nommée par les Services de l'Etat, que l'on

peut saisir en cas de blocages persistant ou de litiges avec des administrations, pour toutes les questions traitées par ces services : fiscalité, formalités, consommation ...

La saisie du médiateur ne nécessite aucun formalisme, une simple lettre suffit. Elle n'induit aucun frais. L'instruction des demandes se fait en toute neutralité et impartialité. Les échanges et recommandations restent bien entendu, confidentiels.

● **En savoir plus :**
www.minefi.gouv.fr